



Assurance automobile différences de prix

Par **julotte**, le **05/12/2017** à **10:21**

Bonjour,

J'ai contacté le siège pour souscrire une assurance auto (mon conseiller en agence bancaire n'était pas disponible ce jour là), proposition bien transmise par mail avec un tarif (le plus fort des 3 propositions).

De mon côté, j'ai fait une simulation sur le site de la banque et, surprise, j'ai constaté un prix différent, en tous risques "intégral" sans les options, tarif le plus bas.

De ça, j'ai réussi à avoir mon conseiller en lui demandant la même chose à savoir assurer ma voiture, et là encore surprise un prix différent : prix moyen. Je lui explique ma simulation sur le site de la banque et bien entendu, d'après ses dires, j'avais fait une erreur.

Par téléphone nous nous sommes mis sur la simulation et nous avons retrouvé le tarif que j'avais trouvé. Il ne comprenait pas et devait se rapprocher de sa direction.

Ce dossier est en suspend depuis le 18 novembre 2017 et est toujours sans réponse. Ma voiture est assurée depuis ce jour au tarif le plus fort.

Ma question : la banque doit elle me faire le tarif que j'ai trouvé sur leur site ou son tarif par téléphone ?

Merci pour votre ou vos réponses.

Cordialement.

Par **morobar**, le **05/12/2017** à **10:47**

Bonjour,

Il vous arrive ce qui arrive à tout le monde, à savoir que les simulations en ligne ne sont jamais, loin s'en faut, complètes.

Il faut donc faire confirmer la proposition par un écrit nominatif (votre nom, le conducteur principal, le taux de bonus déclaré, l'immatriculation et l'identification du véhicule, et bien sûr l'intégralité des garanties demandées).

Les tarifs par téléphones ne valent pas grand chose, même situation il faut une confirmation écrite faute de quoi tout sera discutable, vos demandes exactes telles que comprises, et les réponses conditionnées)

Par **julotte**, le **05/12/2017** à **17:30**

Bonsoir

Merci pour votre réponse, néanmoins concernant le Siège et l'agence bancaire j'ai reçu 2 propositions écrites et, en ce qui concerne la simulation, j'ai rempli en même temps que mon conseiller (puisque il me disait qu'il y avait une erreur).

Pour finir nous avons bien retrouvé le montant de ma simulation (le moins cher).

Je ne comprends pas pourquoi, du siège, de la banque, et d'internet personne n'a le même tarif, surtout pour le même dossier .

Que faire ?

Merci pour vos réponses

Cordialement.

Par **morobar**, le **05/12/2017** à **19:01**

Bonjour,

Si vous avez des réponses écrites, il s'agit donc de devis.

Reste à savoir auquel vous avez souscrit et le contrat signé.

Contrairement à vos propos sur la simulation menée conjointement avec le conseiller, en réalité vous ne parlez pas le même langage.

Ainsi lorsque vous demandez une cotation à une mutuelle, celle-ci va fournir 3 ou 4 formules avec un crescendo de garanties, et donc de prix.

En outre vont s'ajouter des contrats supplémentaires couvrant le conducteur identifié ou non identifié.

Je crains que cela ne soit pas simple à démêler.

Par **julotte**, le **07/12/2017** à **18:44**

Bonsoir

Merci pour votre réponse, effectivement la banque propose plusieurs contrats, mais là pour les 3 propositions, je confirme , il s'agit du même dossier, que les mails envoyés par le siège et le conseiller avant ma réclamation , à savoir tous risques "intégral " sans option , de plus nous avons en même temps refait la simulation par téléphone (exactement les mêmes garanties etc etc)

Cordialement

Par **julotte**, le **07/12/2017** à **18:45**

Bonsoir

Merci pour votre réponse, effectivement la banque propose plusieurs contrats, mais là pour les 3 propositions, je confirme , il s'agit du même dossier, que les mails envoyés par le siège et le conseiller avant ma réclamation , à savoir tous risques "intégral " sans option , de plus nous avons en même temps refait la simulation par téléphone (exactement les mêmes garanties etc etc)

Cordialement